

La place des seniors dans le bénévolat

On sait que les seniors jouent un rôle très important dans le bénévolat, notamment en qualité d'élus, bénéficiant de l'expérience qu'ils ont accumulée et, en principe, d'une disponibilité importante. Cette place n'est toutefois pas si évidente et le passage à une retraite active se joue dans un processus de remaniement identitaire, plus ou moins facile, en fonction de 3 facteurs clés : les conditions de la transition travail/retraite, la gestion de la dernière partie de carrière professionnelle et les ressources identitaires accumulées et mobilisables.

Un niveau d'engagement important

Jusqu'en 2010, sur la base d'une enquête menée en 2000 par l'INSEE, l'idée reçue était que le taux d'engagement bénévole était à peu près équivalent dans toutes les tranches d'âges, et donc que les retraités n'étaient pas sur représentés. France Bénévolat analysait l'impression contraire, relatée au quotidien par les acteurs de terrain, par deux phénomènes :

- le fait que **les dirigeants associatifs sont majoritairement des retraités** (voir travaux dirigés par Viviane Tchernonog du Laboratoire d'Economie de Paris Sorbonne) et donc, que ceux qui « parlent » à l'extérieur des associations sont plutôt des retraités ;
- les bénévoles retraités passent vraisemblablement plus de temps dans leur engagement, compte-tenu de leur disponibilité ; ils sont donc davantage visibles.

L'enquête menée par l'IFOP pour le compte de France Bénévolat en Août 2010 remet largement en cause cette idée reçue :

- les « 50/64 » ont un taux d'engagement bénévole de 45 % (26 % pour le seul bénévolat associatif), pour une moyenne générale de 36 % des français de plus de 15 ans (23 % pour le bénévolat associatif) ;
- les « plus de 65 ans » ont un taux d'engagement bénévole de 51 % (38 % pour le bénévolat associatif).

D'un point de vue qualitatif, dans toutes les enquêtes menées auprès de retraités, **la grande majorité des interviewés exprime le besoin d'avoir des activités socialement reconnues, de « servir à quelque chose »**. C'est même souvent le choix et la mise en œuvre de ces nouvelles activités, au sein d'un nouvel équilibre de vie, qui marquent la fin du deuil social du travail rémunéré.

Ce réinvestissement est d'autant plus facile que la personne s'est constituée dans son parcours de vie un capital de lien social, en dehors même des relations professionnelles. Faute de l'avoir fait suffisamment avant le départ, c'est tout un retissage qui est à refaire.

L'implication des retraités dans des activités socialement utiles a donc un double effet positif : pour eux, cela contribue à développer ce que certaines institutions de retraite commencent à appeler « **la prévention sociale globale** » ; pour la collectivité, par les effets du développement du lien social et de la solidarité, et tout particulièrement de la solidarité intergénérationnelle.

Quand ils témoignent, les bénévoles redécouvrent d'ailleurs, souvent sans le savoir, le concept « du don et du contre don » très ancré dans toutes les civilisations traditionnelles et très bien mis en exergue par Marcel Mauss¹. **On voit bien ainsi qu'il n'y a aucune raison d'opposer « le don pour les autres » et le « don pour soi ».**

Sur un registre plus collectif, **il est clair que la reconnaissance de la place des retraités dans la Société passe par la reconnaissance de leur utilité sociale.**

L'engagement bénévole ne va pas de soi pour les seniors

L'engagement bénévole relève d'un apprentissage souvent précoce où l'influence familiale, le système de valeurs personnel, les engagements de jeunesse, l'implication syndicale, le réseau relationnel... jouent des rôles déterminants.

Comme pour les autres populations cibles, le développement du bénévolat chez les retraités implique une promotion permanente de ce type d'engagement, des messages spécifiques, une meilleure connaissance et lisibilité de la vie associative – en priorité sur une maille territoriale -, des dispositifs d'accueil spécifiques et un accompagnement individualisé actuellement très insuffisants, pour gérer cette transition entre la vie professionnelle et cette nouvelle étape de vie que l'on qualifie improprement de « retraite ».

Les travaux de France Bénévolat sur l'engagement bénévole des seniors² identifie trois populations principales distinctes :

- ceux qui ont toujours plus ou moins eu l'habitude de l'engagement, même à titre occasionnel, pendant leur jeunesse et leur vie active : pour ceux là, a priori, pas de problème. Soit ils s'engagent plus nettement en prenant des responsabilités dans la ou les associations dans lesquelles ils étaient déjà engagés ; soit, après l'indispensable pause de l'entrée en retraite, ils trouvent facilement les moyens de « penser aux autres, à côté du légitime penser à soi » ;
- ceux qui vivent cette situation paradoxale d'un sentiment d'inutilité sociale et en même temps d'un refus de s'engager, soit par non connaissance de la vie associative, soit par crainte d'être totalement sur occupé, soit encore par le cercle vicieux du repli sur soi du passage à la retraite. C'est pour cette population qu'un accompagnement amont, en priorité psychologique, individuel ou collectif, s'impose. Avant de parler du bénévolat, il faut d'abord une aide à la définition d'un

¹ « Essai sur le don » Marcel Mauss (1923)

² Voir en particulier « *L'engagement bénévole des seniors : une implication réfléchie* » (version 2010) sur www.francebenevolat.org Onglet Documentation

- « Projet de Vie », dans le lequel – **éventuellement** - peut se situer un volet d'engagement social, au sens large du terme ;
- ceux qui vont s'engouffrer dans la vie associative pour compenser la peur du vide, pour ne pas se poser des questions existentielles et pour se donner l'impression que finalement rien n'est changé. On assiste alors à de vrais échecs, dont les dégâts peuvent être considérables, tant pour les associations qui les ont accueillis que pour eux-mêmes. Pour ceux-là il n'y a pas de solution miracle, sinon une formation/information sur la réalité et la spécificité de la vie associative et sur les comportements indispensables que l'on se doit d'avoir dans la vie associative, ainsi qu'un tutorat rapproché.

La place des retraités dans la vie associative, les conditions dans lesquelles ils accèdent au bénévolat et leur mode de relation aux responsabilités et au pouvoir, constituent donc des enjeux forts à la fois pour eux et pour la vie associative, et plus globalement pour le renforcement du lien social, puisque l'on peut considérer que la qualité et l'intensité de la coopération intergénérationnelle sont d'excellents baromètres de l'état du lien social et de la solidarité.

Résumé de l'étude réalisé par France Bénévolat pour associathèque.